



FICHE D'INSCRIPTION ACTIVITES DE LOISIRS ENFANTS 2024-2025

INSCRIPTION A L'ACTIVITE : JOUR ET HORAIRE :

Nom de l'enfant : Prénom de l'enfant :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse :

Coordonnées du responsable légal :

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

J'accepte de recevoir les informations du centre social par SMS

E-mail :@.....

J'accepte de recevoir les informations du centre social par mail

J'accepte de recevoir les factures du centre social par mail

J'accepte que mon enfant suive l'activité en ligne en cas d'impossibilité d'accueil physique par le centre social

N° allocataire CAF : Quotient familial :

Catégories socio professionnelles :

Agriculteurs exploitants

Artisans Commerçants Chefs entrep.

Cadres et prof. Libérales

Professions intermédiaires

Employés

Ouvriers

Demandeurs d'emploi

Etudiants

Invalidité

Retraités

Situation familiale : Célibataire

Vie maritale

Veuf/Veuve

Marié(e)

Pacsé(e)

Divorcé(e)

Autre personne à contacter en cas de problème :

Nom : Prénom :

Téléphone :



CENTRE SOCIAL

■ Belleville ■ Saint Jean D'Ardières ■ Taponas



Adresse temporaire : 8, rue du 14 juillet Belleville-en-Beaujolais – Tél. 04.74.06.49.80 – www.csbelleville.com

Je soussigné(e) autorise mon enfant à pratiquer l'activité..... et certifie avoir lu et accepté le règlement intérieur des activités de loisirs du centre social.

Conformément à ce qui est indiqué dans celui-ci :

J'autorise le centre social à prendre mon enfant en photo et à publier ces photos sur le site internet ou le Facebook du centre social ou sur différents supports (affiches, tracts, diaporama...) utilisés par le centre social pour faire vivre ses outils de communication.

Je n'autorise pas le centre social à prendre mon enfant en photo et à publier ces photos sur le site internet ou le Facebook du centre social ou sur différents supports (affiches, tracts, diaporama...) utilisés par le centre social pour faire vivre ses outils de communication.

Certificat médical :

1- Dans le cadre de l'inscription de mon enfant..... au baby bouge, je soussigné(e)..... atteste avoir rempli le questionnaire de santé fixé par décret n° 2021-564 du 7 mai 2021 et paru au Journal officiel le samedi 8 mai 2021.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions, vous devez emmener votre enfant consulter un médecin.

Le Centre Social s'engage à vous restituer le règlement des cours si, après la première séance d'essai, vous nous informez que vous ne souhaitez pas maintenir votre inscription.

A : Le :

Signature :



Membre de la Fédération des centres sociaux de France

